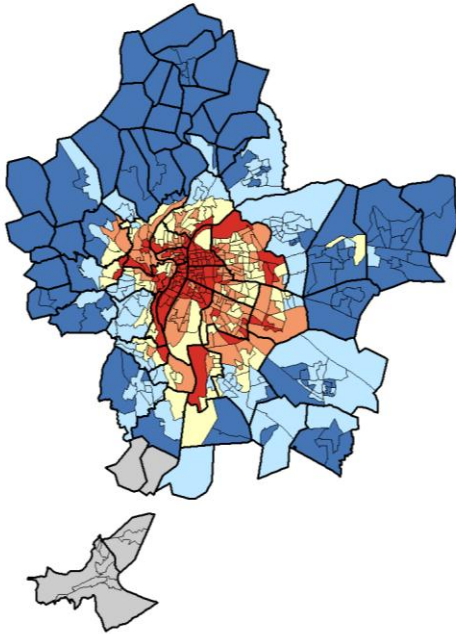


Distribution spatiale des concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) Agglomération de Lyon (2002-2009)



EQuit'Area
Expositions environnementales
et inégalités sociales de santé
EHESP/IRSET- U1085
2012

Sources des données :

Les données ont été fournies par l'Association Agréée pour la Surveillance de la Qualité de l'Air de la région Rhône-Alpes, aujourd'hui Air Rhône-Alpes (anciennement Atmo Rhône-Alpes).

<http://www.air-rhonealpes.fr/>

Méthode :

L'unité spatiale retenue est l'IRIS (Ilots regroupés pour l'Information Statistique), qui compte environ 2000 habitants en moyenne.

Les données à l'échelle de l'IRIS ont été obtenues grâce au modèle SIRANE, permettant d'obtenir une cartographie fine des concentrations de NO₂. Les données de météorologie (température, humidité, vent, pression), d'émissions du trafic routier et de la pollution de fond pour les années 2002 à 2009 ont été prises en compte en entrée de ce modèle. Les concentrations modélisées sur une grille de 10m x 10m sont ensuite agrégées à l'IRIS grâce à la méthode de cartographie « pixel » puis moyennées sur la période 2002-2009.

Commentaires :

La distribution spatiale met en évidence une concentration d'IRIS aux niveaux plus élevés du NO₂ au centre de l'agglomération de Lyon (IRIS colorés en rouge/orangé). Ainsi, le centre de Lyon, où le trafic automobile est dense, certains IRIS proches du boulevard extérieur et la « sortie » sud vers l'autoroute A7 présentent les concentrations de NO₂ les plus élevées. Les IRIS périphériques de l'agglomération affichent quant à eux des concentrations plus faibles (IRIS colorés en bleu).

Nota 1: en vue de « protéger la santé humaine et l'environnement dans son ensemble », la valeur limite annuelle de NO₂ définie par la Directive européenne 2008/50/CE du 14 avril 2008 est de 40 µg/m³.

Nota 2: les concentrations en NO₂ n'ont pas pu être estimées pour les IRIS grisés faute de stations de mesure pour caler le modèle.